



Audio CHS Covid 19 du lundi 27 avril

Informations générales

Pas d'évolution du PCA ni de faits marquants.

Seule info nouvelle, l'autorisation donnée par SI-2B d'utiliser les mini-PC (Tiny) pour le télétravail.

Cela représente 300 postes sur le périmètre de la DISI (hors besoins propres à la DISI)

Déconfinement

Les échanges de cette réunion porteront principalement sur la perspective du déconfinement.

Ont donc été évoquées les interrogations concernant les masques, les distances de sécurité, les systèmes de ventilation...

La plupart de ces questions restent sans réponses, tout simplement parce que la DISI doit attendre les annonces gouvernementales et surtout leur déclinaison par la DG.

Concernant la cité administrative de Bordeaux, le DISI précise qu'un conseil de cité est prévu le 30/04.

Le DISI présente comment il aborde en cinq points la préparation du déconfinement :

1. Recherche d'une vision claire des missions et de leur périmètre, maintien ou pas de la notion de PCA, rythme de retour à la normale variable selon les missions, comment remettre tout le monde au travail
2. Problématique d'installation physique ou en télétravail. Sur site étude des sens de circulation, des distances, étalement des horaires, cloisonnement des pétales...
3. Recensement des empêchements pour les agents qui étaient hors PCA, évaluation du nombre de télétravailleurs à prévoir
4. Recensement des agents par catégories de transports, problème des transports collectifs.
5. Achat de masques alternatifs , questionnaire sur la qualité et l'efficacité de ces masques.

La question des distances au bureau est l'occasion d'un léger quiproquo, le médecin ayant indiqué une préconisation de 2m, le DISI parlant d'1m puis d'1,5m, l'ISST indiquant un minimum à respecter de 1m.

Après mise au point, le médecin de prévention confirme que la recommandation est de 2m entre deux personnes, ce qui correspond à un périmètre de 1m autour de chaque personne. La DISI semble partir sur l'idée de 1,5m, sans qu'il soit bien clair si c'est le périmètre de chaque agent ou bien la distance entre deux agents.

Une autre question importante pour la reprise est celle de la restauration, mais là encore on ne sait pas comment cela va se passer.

Ce qui est certain, c'est que tout le monde ne reprendra pas en présentiel dès la mi-mai. Il restera des agents en TT et en ASA. Le but serait qu'il y en ait le moins possible en ASA, la DISI cherchera en

premier lieu à permettre la reprise des agents en ASA, que ce soit en présentiel ou en TT si empêchés.

La CGT a fait remarquer que des empêchements pour garde d'enfants pourraient se produire durant l'été selon la disponibilité ou non des modes d'accueil habituels.

Cela pourrait conduire à des difficultés en cas d'arbitrage nécessaire sur la prise de congés, le DISI ayant rappelé qu'il entendait donner la priorité à ceux qui auront travaillé durant le confinement.

Enfin sur se déconfinement il nous a paru utile d'interroger le DISI sur la prise en compte d'une très possible deuxième vague de Covid-19 dans la stratégie adoptée. Pour le DISI une seconde vague tiendrait uniquement à un manque de respect des mesures de précaution et il suffirait donc que nous soyons vigilants sur le respect de ces mesures.

Évaluation

Concernant les évaluations, dès réception des dernières signatures les agents recevront leur compte-rendu.

Les délais pour les recours partiront à la date de la notification.

Mutations

Le mouvement national est reporté, un nouveau calendrier est à venir mais les résultats devraient être publiés avant l'été.

Les agents souhaitant participer au mouvement local devront utiliser l'outil ALOA (SIRHIUS espace RH), cela peut concerner des collègues de Bordeaux ou des CID64,81,16.

Une instruction pour faire ses choix sera diffusée la semaine prochaine

Pour les agents qui veulent changer de missions au sein d'une même résidence, la demande se fera en interne.

Prochaine réunion le lundi 4 mai

N'hésitez pas à adresser vos remarques ou questions à cgt.disi-sud-ouest@dgfip.finances.gouv.fr